

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le 8 février 2021, à 19h30, à la salle du Bieler située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford, à huis clos. Autorisé par l'arrêté ministériel concernant les séances des conseils municipaux durant la pandémie de la Covid-19.

Monsieur le maire, Yvon Barrette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers Siège # 3 M. François-Michel Bonneau-Leclerc Siège # 4 M. Daniel Morin Siège # 5 M. Mathieu Malenfant

Siège # 2 M. Marc Bédard

Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Mme Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

Le maire, Yvon Barrette, constate le quorum à 19h36 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR 18 janvier 2021

- 1. Ouverture de la séance ;
- 2. Adoption de l'ordre du jour ;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2021;
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier 2021;
- 5. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires ;
- 6. Rapport des comités ;
- 7. Suivi au procès-verbal:
- 8. Présentation et adoption des comptes payés et à payer ;
- 9. Octroyer le contrat de démolition pour un immeuble à risque ;
- 10. Correspondance;
 - MELCCC: subvention 9 701.61 \$
 - CPTAQ : Affichage des nouveaux tarifs pour 2021.

11. Varia ;



Nº de résolution ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

- 12. Période de questions ;
- 13. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et déposé sur le site internet.

(2021-02-001)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

(2021-02-002)

3. <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2021</u>

Il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité.

(2021-02-003)

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier 2021

Il est proposé par le conseiller M. Daniel Morin, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité.

DP-(2021-02-004)

5. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires

La directrice générale, Mme Julie Galarneau dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de **tous** les membres du conseil. Le registre des avantages reçus n'indique aucun avantage reçu.

6. Rapport des comités

Aucun comité en janvier.

7. Suivi au procès-verbal :

Aucun suivi, plutôt tranquille vu la situation (COVID).



N° de résolution ou annotation

(2021-02-005)

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

8. Présentation et adoption des comptes payés et à payer

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. François-Michel Bonneau-Leclerc, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer du 8 février 2021 et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité.

(2021-02-006)

9. Octroyer le contrat de démolition pour un immeuble à risque

ATTENDU la discussion des membres à ce sujet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. Mathieu Malenfant, et résolu d'octroyer le contrat de démolition d'un immeuble à risque, à la compagnie Les excavation Denis Demers Inc au montant de 7 100.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE à l'unanimité.

10. Correspondance

• MELCCC: Redevances 9 701.61\$.

• CPTAQ : Affichage des nouveaux tarifs pour 2021.

11. <u>Varia</u>

Aucun varia

12. Période de questions

Les citoyens ont été invités à poser leurs questions via une adresse courriel.

Aucune question

13. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Il est proposé par le conseiller M Jean-François Desrosiers, de lever l'assemblée à **19 heures et 42 minutes**.



Nº de résolution

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

Yvon Barrette

Maire

Julie Galarneau

Directrice générale

Le maire, M. Yvon Barrette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Julie Galarneau Directrice générale

| Infotech | contrat 2021 | 5 929.83 |
|--|--|------------|
| Hydro-qc | éclairage public, centre récréatif | 1 989.10 |
| Sogetel | Téléphone internet | 927.16 |
| Pétroles Sonic | huile à chauffage | 676,35 |
| Sonic / Energies Sonic inc. | huile à chauffage | 1 201,84 |
| Total des dépenses autorisées. | | 10 724,28 |
| SALAIRES BRUTS PAYÉS EN J | ANNUED COOK | |
| | ANVIER 2021 | 2.53 |
| Employés | | 8,59 |
| Élus municipaux | NIED 0004 | 4,41 |
| TOTAL DES SALAIRES EN JAN | VIER 2021 | 8 493,00 |
| DÉPENSES AUTORISÉES PAR | RÉSOLUTION DES MOIS PRÉCÉDENTS PAR LE PRÉSEI | NT CONSEIL |
| Jean-Claude Lizotte | remplacement ponceau desserte ouest | 22 535,10 |
| Entreprise R.M Pépin | déneigement / niveleuse | 31 259,30 |
| Total des dépenses autorisées | par résolution: | 53 794,40 |
| | | |
| | LE CONSEIL DU 8 FÉVRIER 2021 | |
| Visa | essence, timbres, publipostage | 1 300,57 |
| F.Q.M | Service DGI | 186,84 |
| Buropro citation | photocopie couleurs N/B | 724,48 |
| Bibliothèque Municipale | Contribution 2021 | 8 139,04 |
| Gesterra | boues de fosses | 10 689,14 |
| Solution Zen Média | Support et maintenance | 17,25 |
| DHC avocats | Services rendus | 4 627.35 |
| Tommy Desruisseaux | Services rendus | 100,00 |
| Wood Wyant Canada inc | Savon à main | 93,92 |
| S.I.U.C.Q. Mrc Arthabaska | SIUCQ année 2021 | 1 269,40 |
| Martech Signalisation inc | Poteaux, cônes, panneaux | 1 109,00 |
| DUO Energie Graphique | Site Web | 3 035,34 |
| Régie intermunicipale | Quote-part février 2021 | 13 097.92 |
| Garage Jean-Marc Boilard | Réparation camion municipal | 1 418.45 |
| Pro-Gestion | Recrutement contact | 217,30 |
| Centre extincteur SL | Inspection visuelle / entretien | 288,50 |
| Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil: | | 46 314,50 |
| GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 8 FEVRIER 2021: | | 40 3 14,30 |